

**Séminaire « Penser avec Freud »**  
**Année 2021-2022 - *L'interprétation du rêve***  
**Document 37**

**Chapitre III Le rêve est un accomplissement de souhait.**  
*Dominique Scarfone*

Le rêve de l'injection faite à Irma est l'occasion pour Freud de découvrir que toutes les associations qui lui viennent à son sujet, et qui dans un premier temps semblent aller dans des directions très diverses, se montrent pour finir comme répondant à un thème commun: se disculper.

Le chapitre II se termine donc sur cette déclaration:

“Une fois achevé le travail d’interprétation, le rêve s’avère être un accomplissement de souhait.”

Affirmation claire et simple, mais qu'il convient d'examiner de près.

“Une fois achevé le travail”... Cet “achèvement” peut sembler dire que nous sommes parvenus au bout du chemin; que le rêve interprété n'a plus de secrets. Ceci contredit la remarque de Freud que tout rêve possède un ombilic qui le relie au non-connu... Il faut par conséquent conclure que le mot “achevé” a un sens bien relatif, pouvant aussi bien dénoter le moment où l'on croit avoir atteint une interprétation suffisante, ou alors le moment où nos associations du moment se sont taries...

Mais il y a aussi à considérer l'expression “travail d’interprétation”. Freud nous a déjà appris qu'il ne s'agit pas de l'interprétation symbolique ou allégorique, ni de celle par la méthode du “chiffre”. Le travail n'est donc ni une herméneutique ni un effort de déchiffrage... On a vu l'importance des associations du rêveur et la nécessité de suivre les nombreuses pistes qu'elles ouvrent sans préjuger d'où

elles nous mènent ni de leur importance relative. D'après l'exemple de son rêve de l'injection, on voit que Freud se laisse mener dans bien des associations mais retrouve de temps à autres des "noeuds" de signification, des points de convergence.

Le rêve est du genre de ce qu'aujourd'hui nous connaissons comme hologramme, c'est-à-dire qu'une petite partie du rêve semble déjà contenir le rêve tout entier. Freud ne pouvait évidemment pas connaître les hologrammes, mais dans des chapitres ultérieures, et notamment le chap. VII, il nous informe que le fait d'avoir oublié une partie du rêve ne pose pas de problème sérieux à son interprétation. Il est clair que cela dépend en bonne partie du fait que les associations du rêveur permettent de retrouver le "paysage psychique" dans lequel le rêve a pris naissance. Mais cela signifie aussi que le travail de production du rêve est d'une nature toute particulière, et certainement non-linéaire. On a l'impression que le rêve procède par enroulements successifs autour de certains axes; de ces axes il peut sembler n'y en avoir qu'un seul ou alors quelques uns, mais ils ne sont généralement pas très nombreux, et on trouvera souvent quelque parenté entre les axes que l'on a pu discerner.

En quoi cela nous importe-t-il, pourrait-on demander, puisque de nos jours nous ne poursuivons pas l'analyse d'un rêve avec la même insistance que l'a fait Freud pour ses propres rêves? Je dirais que d'une part cela peut nous servir à essayer d'analyser nos propres rêves, ce qui est utile en soi; mais d'autre part, cela nous donne aussi une bonne idée du fonctionnement psychique inconscient en général, et donc cela nous apprend à percevoir dans le cours de la séance l'émergence du ou des quelques axes qui animent la scène psychique.

\*

Revenons à Freud et au chapitre III dont le sujet a été annoncé par la dernière phrase du chapitre II que nous avons citée ci-dessus: le rêve est accomplissement de souhait.

Qu'est-ce qu'un souhait? Comment peut-il mettre en branle un rêve? Comment un rêve accomplit-il un ou des souhaits? Ce sont des questions qui nous mènent bien au-delà de la seule interprétation du rêve. Il vaut mieux procéder pas à pas.

Freud commence par les rêves simples: on a soif, on rêve qu'on boit... "Nous avons appris que le rêve présente le souhait comme accompli". ( p. 158) Comment fait-il cela? – "Le rêve se met à *la place de l'agir*, comme d'ailleurs aussi dans la vie." (158, italiques ajoutés.)

Représenter le souhait comme accompli, cela se fait donc de la manière la plus convaincante qui soit: en représentant l'action par laquelle on accomplit le souhait. Ceci nous ramène implicitement au *Projet* de 1895, dans lequel Freud signale que les images mnésiques sont de deux ordres : 1- *l'image de l'objet* connu et remémoré; 2- *l'image motrice*, c'est-à-dire l'image de l'action qui fut nécessaire afin d'atteindre l'objet. On dirait donc que le rêve active ces deux sortes d'images, avec une différence majeure: la paralysie motrice qui règne durant le sommeil permet que se réactivent les traces motrices sans qu'il y ait de conséquences réelles. Cela a une double valeur: d'une part "malheureusement, le besoin d'eau pour satisfaire la soif ne saurait être satisfait par un rêve..." (158-159; mais, d'autre part, Freud ajoute "comme l'est ma soif de vengeance contre l'ami Otto" (159), en précisant que dans les deux cas "la volonté positive est la même".

Il y a donc une différence entre les rêves qui représentent la satisfaction d'un *besoin* qui est ressenti durant le sommeil (p.ex. la soif), et un véritable désir concernant la vie de relation (p.e.x cette autre "soif", qui est la soif de vengeance). Il est toutefois intéressant de noter que Freud joue, dans son écriture, expressément sur le mot "soif" pour nous en indiquer, dans le rêve complexe, la métaphorisation en "soif de vengeance". Manière de montrer qu'en effet, "comme d'ailleurs dans la vie" (voir plus haut), le rêve se met bien à *la place de l'agir*. Même dans la vie éveillée on peut assouvir jusqu'à un certain point sa soif de vengeance dans un rêve éveillé, ou par la production d'un texte, ou par la formulation d'une prière, d'une incantation, d'une danse de la pluie ou d'un

sortilège : ce sont toutes des variantes de la modalité de *l'hallucinatoire* que, avec certains d'entre vous, nous avons abordé dans ce séminaire il y a quelques années. Dans toutes ces modalités aussi "la volonté positive est la même", et dans tous les cas cela remplace l'action véritable, même quand l'opération hallucinatoire est motrice (ex. danse de la pluie): dans ce cas, Freud parlera plus tard d'*hallucination motrice* (voir *Totem et tabou*, *OCP* vol XI, p. 293).

L'acte, l'action, qui dans le rêve ne peut être que virtuelle, est donc une composante majeure de la satisfaction de souhait qu'apporte le rêve. Et ici s'avance une autre notion freudienne (et pas seulement freudienne), à savoir que *la pensée est une action expérimentale*, une action qui n'est réalisée que dans l'espace virtuel psychique, espace dont le rêve est un excellent révélateur vu les conditions dans lesquels il se produit: le sommeil, la forte atténuation des stimuli sensoriels, la paralysie de la motricité réelle... tout cela Freud le reprendra théoriquement au cours du dernier chapitre de *L'interprétation du rêve*, le fameux chapitre VII qui nous retiendra plus tard cette année. En attendant, on peut quand même souligner certains points qui nous permettent de mieux comprendre ce qui amène Freud à affirmer que le rêve est accomplissement de souhait.

Souvenons-nous toutefois que cette affirmation, Freud la contestera lui-même en 1919-1920, dans *Au-delà du principe de plaisir*, quand s'imposera à lui le constat qu'il existe des rêves impossibles à ramener à l'accomplissement d'un souhait. Ce sont les rêves répétitifs et terrifiants rapportés par les traumatisés de guerre, revenus des zones de combat de la première Guerre mondiale. Il se révèle alors à Freud qu'il lui faut modifier, relativiser son théorème "les rêves sont accomplissement de souhait", ce qui entraînera une modification plus importante encore dans la théorie générale: la répétition qui, dans le texte de 1914 "Remémoration, répétition et perlaboration", avait été mise en relief comme une sorte d'exception à la règle, sera élevée, en 1919, au rang de mécanisme fondamental, opérant au-delà du principe de plaisir, et ordinairement masqué par ce principe de plaisir quand cela est possible, c'est-à-dire quand la vie n'a pas trop abrasé le fonctionnement psychique.

Pour le moment, nous suivons la pensée de Freud dans les années 1895-1900 et ne saurions lui reprocher de ne pas avoir remarqué alors ce qui s'imposera à lui vingt ans plus tard. Reste que déjà la prééminence de l'agir, de la motricité (virtuelle) dans le rêve nous oriente vers les racines corporelles du psychique. Cela peut passer inaperçu dans certains rêves où ne se produit apparemment aucune action. Il est bon alors de se souvenir qu'il s'agit dans ce cas, malgré les apparences, de rêves complexes et que l'immobilité, c'est ce que nous montre le rêve manifeste, alors que la description de la scène peut contenir des "ponts verbaux" susceptibles de nous mener vers les actes que la scène d'immobilité peut masquer. Au chapitre VI (p. 380 et ss.) Freud traitera de l'inhibition de mouvement dans le rêve en y décelant, entre autres, une façon de dire "non" dans le rêve, en contradiction avec ce qu'il avait cru pouvoir affirmer une vingtaine de pages plus tôt (p. 362).

\*

Ayant affirmé que le rêve présente le souhait comme accompli, on se demande comment il se fait que ce ne soit pas immédiatement évident dans tout rêve. Question qui ouvre devant nous une série d'autres considérations. Présenter le souhait comme accompli, Freud théorisera cela au chapitre VII en rapport avec la notion d'*expérience de satisfaction* et de *satisfaction hallucinatoire du souhait*. C'est encore une fois l'indication de combien l'étude du rêve concerne le fonctionnement psychique en général. Pour Freud, il y a satisfaction hallucinatoire du souhait quand la satisfaction réelle n'est provisoirement pas possible. Mais on peut ici ramener des questions posées par Laplanche dans *Vie et mort en psychanalyse* :

"la question est précisément de savoir quel sens donner à cette notion de satisfaction hallucinatoire; nous en voyons au moins deux : *l'hallucination de la satisfaction* c'est-à-dire la reproduction du pur ressenti de la décharge, en l'absence même de celle-ci, ou bien la *satisfaction par l'hallucination*, c'est-à-dire *par le fait même* du phénomène hallucinatoire. Mais *l'hallucination de la satisfaction*, à supposer qu'on puisse concevoir un tel phénomène, ne peut

comporter en son sein aucune contradiction qui permette d'en sortir, si bien que joue à plein l'objection que Freud soulève lui-même : un tel organisme serait voué d'emblée, et sans aucune échappatoire possible, à la destruction. La *satisfaction par l'hallucination*, au-contreire, est tout à fait concevable, sur le modèle même du rêve : celui-ci en effet *n'apporte pas une satisfaction du désir*, il *est* accomplissement de désir par son existence même. Mais la référence du rêve, ainsi que le terme même de désir, suppose que le corrélat objectif du besoin (la nourriture) a déjà été métabolisé en "objet", en un signe capable d'être introjecté à sa place. Dès lors les éléments en jeu dans l'hallucination se présentent dans une toute autre complexité et dans une toute autre dialectique que celle que devrait permettre la soi-disant monade narcissique" (p. 112-113.)

(À suivre)